

COMMANDEMENT DE LA FORMATION DE L'ARMÉE DE TERRE : *division formation ; bureau continuum de la formation ; section formation initiale sous-officiers.*

CIRCULAIRE N° 268/DEF/CoFAT/DF/BCF/FI/SO modifiant la circulaire n° 8637/DEF/CoFAT/DF/BCF/FI/SO du 24 juin 2004 (BOC, p. 3879 ; BOEM 771) relative au déroulement de l'action de formation et à l'attribution du brevet supérieur de technicien de l'armée de terre.

Du 11 janvier 2007

NOR D E F T 0 7 5 0 0 3 9 C

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Précédent Modificatif :

Circulaire n° 4047/DEF/COFAT/DEF/BCF/FI/SO du 18 avril 2006 (BOC/PP 17, 2006, texte 22.)

Texte modifié :

Circulaire n° 8637/DEF/CoFAT/DF/BCF/FI/SO du 24 juin 2004 (BOC, 2004, p. 3879 ; BOEM 771)

Référence de publication : BOC N°17 du 19 juillet 2007, texte 14.

1. Point 3.1. Formation générale de 2^e niveau. - Deuxième alinéa

Au lieu de :

« Toute note inférieure ou égale à 5 sur 20 dans une composante est éliminatoire. En cas d'échec, les candidats sont autorisés à présenter, l'année suivante, une seconde et ultime candidature à l'examen de fin de stage. »

Lire :

« Toute moyenne inférieure ou égale à 5 sur 20 dans une composante est éliminatoire. En cas d'échec, les candidats sont autorisés à présenter, l'année suivante, une seconde et ultime candidature à l'examen de fin de stage. »

2. Annexe I. Organismes pilotes de la mise en oeuvre de la formation générale de 2^e niveau et des domaines de spécialités.

2.1. Ligne «ADM», colonne «Organismes pilotes de la mise en oeuvre de la FG2.» :

Au lieu de :

«ELT.»

Lire :

«EAI.»

2.2. Ligne «MAI», colonne «Organismes pilotes de la mise en oeuvre de la FG2.» :

Au lieu de :

«ELT.»

Lire :

«ELT et ENSOA.»

2.3. Ligne «RGE» :

Remplacer la ligne par la ligne suivante :

RENS.	Renseignement.	Recherche par imagerie et géographie.	Formation d'emploi ou centre de spécialisation.	ENSOA.
		Recherche humaine / interventions spéciales.	Formation d'emploi ou centre de spécialisation.	
		Renseignement d'origine électromagnétique et guerre électronique.	ESAT ou centre de spécialisation.	EAI.
		Exploitation.	CEERAT.	ENSOA.

Remplacer l'annexe II par l'annexe II ci-jointe.

*Le général,
commandant la formation de l'armée de terre,*

Pierre GARRIGOU-GRANDCHAMP.

**ANNEXE II
PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION GÉNÉRALE DE 2E NIVEAU.**

Objectifs.	Programme, volume horaire.	
COMPOSANTE A.	(24,4 p. 100).	19h
FORMATION AU COMPORTEMENT MILITAIRE.		
<p>Se situer.</p> <p>S'ouvrir au monde et développer des capacités d'analyse et de synthèse pour comprendre et dénouer une situation complexe aux intérêts parfois antagonistes.</p>	<p>Se situer.</p> <p>La place et le rôle de la France dans le monde : institutions et organisations internationales, construction européenne, politique de défense.</p> <p>Le personnel de la défense.</p>	2h
<p>Se comporter.</p> <p>Comprendre et analyser les principes de comportement et le fondement des actions militaires pour acquérir le sens des valeurs fondatrices de l'exercice du métier des armes.</p>	<p>Se comporter.</p> <p>Cadre juridique : l'état, la nation, la patrie, la légitimité de l'action, le droit des conflits armés, l'environnement réglementaire, la responsabilité.</p> <p>Culture militaire : éthique et déontologie, excellence professionnelle, histoire militaire, culture de l'armée de terre.</p>	4h
<p>Communiquer.</p> <p>Connaître et mettre en œuvre des techniques de communication pour maîtriser les vecteurs médiatiques et renforcer l'adhésion.</p>	<p>Communiquer.</p> <p>La gestion de l'information et de la communication, la correspondance militaire, l'expression orale, la communication externe, le travail avec les autres.</p>	4h
<p>Instruire.</p> <p>Acquérir des principes et méthodes pédagogiques permettant de construire ou de mettre en œuvre un processus de formation.</p>	<p>Instruire.</p> <p>La formation du soldat, les pratiques pédagogiques et l'auto formation.</p>	4h
<p>Eduquer.</p> <p>Assimiler les principes et compétences nécessaires pour assurer un rôle éducatif.</p>	<p>Eduquer.</p> <p>Le chef éducateur et sa relation à l'autre, l'exploitation éducative, le rôle social du chef.</p>	1h
<p>Commander.</p> <p>Donner les fondements nécessaires pour exercer son commandement avec autorité et sens de l'humain.</p>	<p>Commander.</p> <p>L'exercice du commandement, connaître ses hommes, le groupe, la motivation et la dynamisation, la gestion du stress.</p>	4h

Objectifs.	Programme, volume horaire.
------------	----------------------------

<p>COMPOSANTE B.</p> <p>FORMATION A LA MISSION OPÉRATIONNELLE.</p>	<p>(52,6 p.100).</p>	<p>41h</p>
<p>Quel que soit le domaine de spécialité, acquérir les connaissances tactiques et techniques de base nécessaires pour remplir des missions communes à l'armée de terre (MICAT). Assimiler la méthode de raisonnement tactique (MEDO).</p>	<p>Environnement du chef au combat.</p> <p><i>Techniques de commandement opérationnel :</i> Equipement tactique de la carte ; cadres d'ordres ; MEDO.</p> <p><i>Formation tactique :</i> - les actes élémentaires de la section « PROTERRE » ; études des missions surveiller, tenir/interdire, soutenir ; - les procédés MICAT ; présentation du point de contrôle, de l'escorte de convoi, de la patrouille, du centre d'évacuation.</p>	<p>36h</p>
<p>SECURITE DU TIR.</p>	<p><i>Sécurité du tir :</i> - la réglementation sur le tir ; - le rôle du directeur du tir.</p>	<p>2h</p>
<p>RENSEIGNEMENT.</p> <p>Etre informé sur l'organisation et le fonctionnement du renseignement au niveau du S/GTIA et du GTIA ; Développer la capacité de contribution au recueil d'informations et donner certaines règles comportementales.</p>	<p><i>Renseignement :</i> - le rôle du chef de section en matière de renseignement ; - l'entretien ; - analyse des menaces et importance de l'environnement.</p>	<p>3h</p>

Objectifs.	Programme, volume horaire.	
<p>COMPOSANTE C.</p> <p>FORMATION PHYSIQUE ET SPORTIVE.</p> <p>Compléter la formation pédagogique nécessaire à l'exercice.</p>	<p>(10,2 p.100).</p> <p><i>Formation pédagogique E2PMS (1) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - réglementation et rôle de l'éducateur d'E2PMS ; - séances type d'entraînement au parcours d'obstacles (PO) ; - séances types d'entraînement physique généralisé. 	<p>8h</p>
<p>COMPOSANTE D.</p> <p>FORMATION ACADÉMIQUE.</p> <p>Acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension les problèmes du monde et de la France.</p>	<p>Pas de cours (programme correspondant à celui de la préparation à l'EA2/FG).</p>	

<p>COMPOSANTE E.</p> <p>FORMATION AU MANAGEMENT AU SEIN D'UNE UNITÉ ELEMENTAIRE.</p> <p>Connaître les règles de gestion des militaires du rang sous contrat et du personnel civil. Connaître les règles essentielles à appliquer en hygiène et prévention des accidents. Connaître les caractéristiques de la responsabilité pénale et la protection juridique.</p>	<p>(10,2 p.100).</p> <p>Déroulement de carrière (validation par acquis d'expérience...), notation, avancement et orientation, mise en formation. Les règles importantes de l'HSCT(2). Les risques et responsabilités pénales dans le domaine de l'HSCT. Principes régissant les affaires pénales et procédures de mise en œuvre de la protection.</p>	<p>8h</p>
<p>COMPOSANTE F.</p> <p>ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION.</p>	<p>(2,6 p.100).</p> <p>Formalités administratives.</p>	<p>2h</p>
<p>(1) Education et entraînement physiques, militaires et sportifs. (2) Hygiène, sécurité et conditions de travail.</p>		